

## MASTER 1 DROIT PUBLIC, PARCOURS DROIT IMMOBILIER PUBLIC

DOMAINE(S) :

**DROIT - ECONOMIE - GESTION**

MENTION	Droit public (Université Paris-Saclay)
DISCIPLINE(S)	Droit Public
DURÉE DES ÉTUDES	2 semestres
COMPOSANTE(S)	Faculté de droit et de science politique (DSP)
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines)
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION EN APPRENTISSAGE	✓
FORMATION CONTINUE	✓



Reconnu dans le classement Eduniversal 2017

université  
PARIS-SACLAY

**Ce master de l'UVSQ est accrédité Université Paris-Saclay.**

Les étudiants auront une inscription "Paris-Saclay" et recevront un diplôme de l'Université Paris-Saclay.

Le master est un diplôme préparé en alternance (3 jours en structure d'accueil / 2 jours à l'université) sur deux années. Tout en apportant déjà des connaissances plus spécialisées et constituant une première approche de certaines matières étudiées en 2<sup>de</sup> année (droit des contrats de la commande publique, droit de l'urbanisme, introduction au droit foncier, droit de l'environnement, droit pénal de l'immobilier public), la première année de master à vocation à donner les bases indispensables à tout juriste de droit administratif (droit public de l'économie, contentieux administratif, droit des collectivités territoriales, droit fiscal, droit de la fonction publique) et notamment pour les concours que certains étudiants sont amenés à passer (une matière est d'ailleurs dédiée à la préparation au concours). Ces matières plus générales constituent un tronc commun que tout

juriste en droit administratif doit maîtriser.

La deuxième année est une année de renforcement de la spécialisation en droit immobilier public par l'approfondissement des connaissances et des savoir-faire (en droit des contrats de la commande publique et en droit de l'urbanisme/droit foncier) et par l'introduction de plusieurs matières appliquées à l'immobilier public (droit fiscal, droit de la concurrence, droit de l'environnement...). L'objectif est de former par la pratique des juristes aussi opérationnels que possible, bénéficiant d'un haut degré de spécialisation et capables de saisir toutes les dimensions du droit immobilier public.

Le descriptif complet du master se trouve sur le site de l'Université Paris-Saclay.

**Secrétariat pédagogique :**

Sandrine HENAUT

sandrine.henaut@uvsq.fr

Tél. : 01 39 25 52 95

Bureau : 219

Absente le Vendredi

## Conditions d'admission

---

**CANDIDATURE OBLIGATOIRE :**

Tout candidat à cette formation doit obligatoirement candidater en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay.

**DEMARCHES COMPLEMENTAIRES POUR LA REPRISE D'ÉTUDES :**

*Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles*

- Si vous ne répondez pas aux Conditions d'Admission définies dans la fiche en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay :

Téléchargez le complément de dossier VAPP

1. Candidatez en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay

2. Téléchargez la fiche de liaison et retournez-la par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Contact réservé à la reprise d'études

Françoise JENSSONNIE

francoise.jenssonnie@uvsq.fr

01 39 25 53 29